

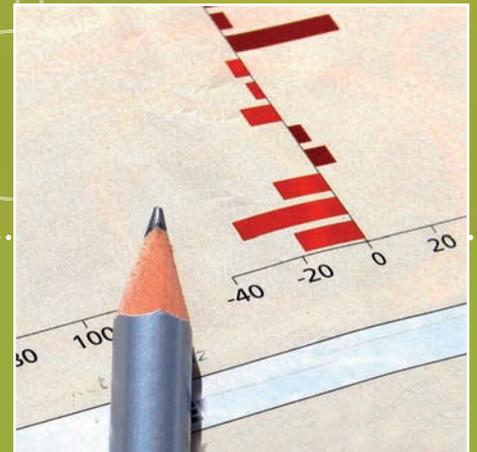


Commission Consultative
Formation Emploi Enseignement

Février 2008 - Bruxelles

EVOLUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE, REPRODUCTION SOCIALE ET FORMATION À BRUXELLES

Christian Vandermotten

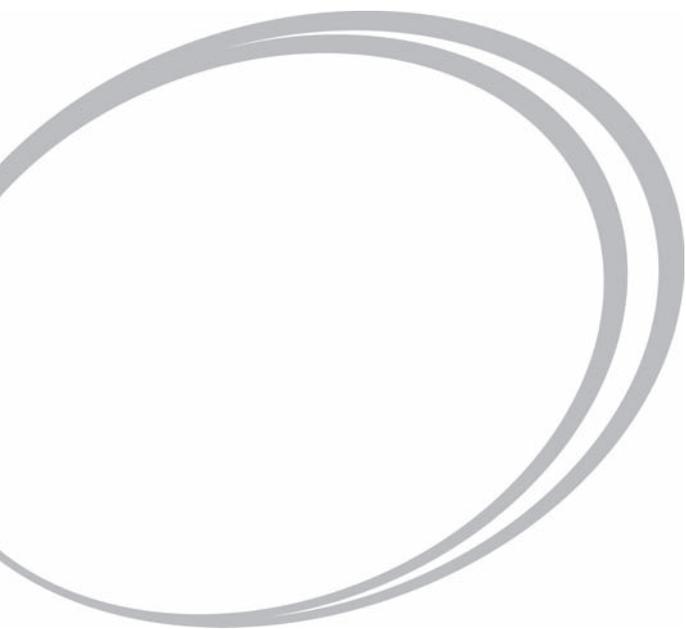


Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale
et de l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (IGEAT - ULB),
et en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté française



Table des matières

Préface	4
Introduction	5
1. Evolution de l'économie bruxelloise : une croissance à nouveau vigoureuse	5
2. Evolution démographique	7
La plus forte croissance des trois Régions	7
Un regain de l'immigration	9
Une population plus jeune que la moyenne belge, et qui rajeunit	11
3. Disparités sociales	11
Entre Bruxelles et sa périphérie	11
A l'intérieur de la Région	12
4. Emploi à Bruxelles et emploi des Bruxellois	13
5. Activité et chômage	16
Un déficit d'activité dans le croissant pauvre, surtout chez les femmes	16
Le décrochage négatif du chômage bruxellois	19
6. Chômage et formation	20
Des taux de chômage plus élevés à Bruxelles, à diplôme identique	20
Un déficit relatif de formation	20
Un marché du travail très exigeant	21
Des déficits de formation produits d'une reproduction sociale	22
Des inégalités d'accès à l'emploi à diplôme identique, selon les quartiers	23
7. Spécificité de la situation des femmes	26
Conclusions	28
Annexe : Sommaire des tableaux, graphiques et cartes	30



Préface

Dès le début de son existence, la Commission consultative s'est attachée à convaincre les différents acteurs bruxellois, de l'importance d'établir des articulations entre la formation, l'enseignement et l'emploi. L'ensemble de ses travaux vise ainsi à rendre visibles et à promouvoir les actions et politiques centrées sur ces articulations, en créant les conditions du dialogue entre tous ses partenaires.

C'est dans cette démarche que la Commission publie les travaux que Christian Vandermotten a présentés dans le cadre de ses 10 ans. Nous soulignons tous le paradoxe dans lequel vit la Région bruxelloise, partagée entre une évolution favorable sur les plans économique et démographique, d'une part, et une persistance, voire une augmentation des inégalités sociales, d'autre part. Une très grande richesse et une très grande pauvreté s'y côtoient en effet. Christian Vandermotten montre par exemple de manière éclairante que la Région bruxelloise connaît une croissance supérieure à la moyenne belge et équivalente à celle de la Région flamande, croissance bien plus élevée encore si l'on prend en compte la « métropole bruxelloise » (Bruxelles, Halle, Vilvorde, Nivelles). Mais les travaux de Christian Vandermotten que la CCFEE a décidé de publier permettent surtout de mieux cerner ce paradoxe par l'analyse approfondie des ségrégations sociales, sous les aspects, économiques, démographiques, de l'emploi et de la formation. Il fait apparaître au travers de ces différents aspects l'amplification des écarts sociaux au sein de la Région bruxelloise, et tout particulièrement la répartition inégale de l'emploi et du chômage en défaveur du « croissant pauvre », formé par les quartiers qui, de Saint-Gilles à Schaerbeek, se distribuent autour du canal. À titre indicatif, dans certains de ces quartiers, les taux d'inactivité et de chômage peuvent atteindre jusqu'à 50%.

Les mêmes constats prévalent pour la formation et sa relation à l'emploi. Les habitants du croissant pauvre ne possédant que le certificat d'enseignement secondaire inférieur, ou diplômés du secondaire supérieur professionnel, connaissent respectivement des taux de plus de 35% et de 40% de chômage. L'absence de perspective des jeunes de ces quartiers doit devenir la priorité des politiques à mener en matière d'emploi, de formation et d'enseignement.

L'analyse de Christian Vandermotten confirme les hypothèses de travail de la Commission en même temps qu'elle apporte une connaissance plus fine et plus systématique des réalités bruxelloises. Certes le Contrat pour l'économie et l'emploi à Bruxelles, signé par les partenaires sociaux, vise à réduire le chômage tout en développant les activités économiques de la Région, mais les disparités sociales et économiques au sein de la population bruxelloise, particulièrement en ce qui concerne les jeunes, appellent à une mobilisation plus importante de l'ensemble des acteurs concernés.

Anne-Françoise Theunissen
Présidente de la CCFEE

Introduction

Ce dossier se propose d'examiner, dans le cas de la Région de Bruxelles-Capitale, les articulations complexes entre, d'une part, les évolutions économiques, plutôt favorables, et démographiques, marquées par une nette croissance, et d'autre part, le problème de l'emploi ainsi que la formation.

Il aborde une série de questions, dont les interrelations doivent toujours être gardées à l'esprit:

- Quel est l'état de l'économie bruxelloise et quel en est l'impact sur la population bruxelloise ? ;
- Quelles sont les composantes de la reprise démographique, très sensible au cours des dix dernières années ? ;
- Comment évoluent les disparités sociales entre la Région de Bruxelles-Capitale et sa périphérie, ainsi qu'entre les quartiers de la Région ;
- Quelle est l'état du marché du travail bruxellois, et quelle part y prennent les résidents bruxellois ? ;
- En particulier, quel est l'état du chômage bruxellois ? ;
- Enfin, quels sont les impacts de l'éducation et de la formation sur les possibilités d'insertion des résidents sur le marché du travail et sur une éventuelle réduction des disparités sociales ?

1. Evolution de l'économie bruxelloise : une croissance à nouveau vigoureuse

Tout comme celle de bien d'autres grandes mégapoles européennes, l'économie de l'aire métropolitaine bruxelloise se porte relativement bien (voir Tableau 1). Elle s'inscrit dans le cadre du dépassement de l'économie industrielle fordiste, qui avait fait la fortune des pays européens jusqu'à la crise de 1974, et de l'essor d'une économie globalisée post-fordiste depuis le début de la décennie 1990, caractérisée partout par ce qu'il convient d'appeler un phénomène de remétropolisation. En effet, alors que durant la seconde moitié du XXème siècle les taux de croissance les plus élevés du produit étaient le fait des bassins périphériques industriels, soit d'industrialisation fordiste de montage, comme le Nord-Est de la Belgique, soit des districts industriels de petites et moyennes entreprises endogènes, comme dans le Courtrais, ce sont maintenant les aires métropolitaines qui connaissent les performances les meilleures. Cette évolution résulte de la spécialisation accrue de l'économie des pays développés dans les secteurs tertiaires de commandement, particulièrement concentrés dans les grands nœuds métropolitains, qui forment les coeurs des réseaux de l'économie mondiale. De ce point de vue, si Bruxelles abrite peu de grands sièges sociaux, ce qui rend compte du désinvestissement industriel et de la fin des ancrages nationaux du grand capitalisme belge, en revanche la présence dans la capitale des institutions européennes a conduit à la multiplication des bureaux des grandes firmes internationales de services avancés.

Tableau 1. Evolution du taux de croissance 1995-2004

Croissance annuelle, 1995-2004	PIB	Emploi	PIB/Emploi
Bruxelles-Capitale	2,3 %	0,9 %	2,5
Hal-Vilvorde et Nivelles	3,1 %	1,6 %	2,0
Aire métropolitaine	2,6 %	1,1 %	2,3
Anvers	1,2 %	0,5 %	2,5
Gand	2,3 %	1,1 %	2,1
Liège	1,3 %	0,4 %	3,5
Charleroi	1,2 %	0,2 %	6,9
Flandre	2,3 %	0,9 %	2,5
Wallonie	1,8 %	0,7 %	2,8
Belgique	2,2 %	0,8 %	2,6

Certes, une part de cette dynamique métropolitaine est captée par la périphérie, comme en témoignent les taux de croissance du PIB dans les arrondissements de Hal-Vilvorde et de Nivelles (voir Tableau 1), les plus élevés du pays, et l'essor de parcs d'activités comme ceux qui entourent l'aéroport de Bruxelles-National, mais qui se multiplient aussi en Brabant wallon, par exemple à Louvain-la-Neuve ou à Braine-l'Alleud. Il n'en reste pas moins que les taux de croissance du PIB de Bruxelles-Capitale sont aujourd'hui aussi favorables que ceux de la Flandre dans son ensemble et nettement supérieurs à ceux des autres grandes villes belges, à l'exception de Gand (et de Namur, mais il s'agit ici des effets du développement du tertiaire non-marchand en relation avec l'implantation de la capitale wallonne).

Toutefois, cette bonne performance économique de la Région de Bruxelles-Capitale est très intensive et crée relativement peu d'emplois. Elle concerne avant tout des postes de travail à très forte productivité : seul ce tertiaire de commandement, générant de hauts salaires et cherchant les proximités qui permettent de nombreux contacts inter-personnels et des localisations de prestige, recherche ces localisations centrales, malgré le coût élevé de l'immobilier urbain. Les segments à plus faible productivité et ceux qui recherchent plutôt des facilités d'accès automobile préfèrent profiter des prix immobiliers moindres de la périphérie. Ainsi, le rapport entre la croissance du PIB et celle de l'emploi est de 2,5, fort élevé, à Bruxelles, alors qu'il n'est que de 2,0 dans la partie périphérique de l'aire métropolitaine¹. Il n'empêche que, malgré des prix nettement plus bas et des bâtiments plus neufs en moyenne, les taux de vacance dans l'immobilier d'entreprise sont plus élevés en périphérie qu'à l'intérieur de la Région de Bruxelles-Capitale, ce qui témoigne de l'attractivité de cette dernière, malgré certains discours exagérément alarmistes des entrepreneurs bruxellois quant à la concurrence potentielle de la périphérie.

Les dynamiques de l'aire métropolitaine bruxelloise s'inscrivent donc bien dans le double mécanisme général en Europe de remétropolisation et d'extension de la remétropolisation aux zones péri-métropolitaines, qui s'autonomisent d'ailleurs pour une part des dynamiques urbaines centrales, tant du point de vue du tertiaire de services aux personnes que de celui du tertiaire à destination des entreprises.

Malgré la forte valeur ajoutée des activités qui se concentrent sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, l'emploi y croît donc au cours des dernières années. On observe même une très légère consolidation de la part de cet emploi exercé par des résidents bruxellois, sans doute encore peu significative, mais néanmoins en rupture par rapport aux tendances lourdes du passé. En même temps, le nombre de Bruxellois exerçant leur activité en dehors de la Région tend aussi à croître (voir Tableau 2).

Tableau 2. Evolution du nombre d'emplois entre 2002 et 2005

	Emploi en Belgique	Emploi à Bruxelles-Capitale	Part de résidents bruxellois dans l'emploi RBC
2002	4093000 + 4,0 %	658000 + 3,7 %	45,3 %
2005	4258000	682000	45,8 %

1. Le ratio exceptionnel de Charleroi ne reflète pas tant des performances remarquables que des rationalisations particulièrement fortes dans un contexte de croissance faible.

2. Evolution démographique

La plus forte croissance des trois Régions

Sur le plan démographique, les évolutions récentes peuvent également apparaître relativement favorables (voir Tableau 3). Alors que la population bruxelloise avait baissé sans cesse depuis son maximum de 1.079.000 en 1967 jusqu'à un étiage de 948.000 en 1995, le mouvement s'est inversé depuis lors, avec une vigueur sans cesse accrue depuis le début du siècle, puisque la population atteint 1.019.000 habitants début 2006 et 1.031.215 début 2007. Encore ce chiffre est-il sous-estimé d'un nombre non négligeable de personnes non-inscrites. Mieux, la Région de Bruxelles-Capitale enregistre maintenant la plus forte croissance des trois Régions du pays, ce que personne n'eût sans doute imaginé il y a 15 ans d'ici. La croissance de la population de la Région de Bruxelles-Capitale est même devenue supérieure à celle de la périphérie. Il s'agit évidemment ici de chiffres bruts, dont il conviendra d'examiner plus loin les réalités sociales sous-jacentes.

Tableau 3. Evolution des populations belge et bruxelloise

1990 = 100	Belgique	Bruxelles-Capitale
1990	100,0	100,0
1995	101,8	98,7
2000	102,9	99,5
2006	105,7	105,6
2007	106,4	107,0

Un autre renversement remarquable de tendance, que personne sans doute n'aurait anticipé voici 15 ans, est la localisation des croissances les plus vigoureuses dans la Région de Bruxelles-Capitale en première couronne, à laquelle il faut ajouter les communes de la seconde couronne occidentale (voir Tableau 4). Ceci est pour une large part lié au vieillissement des communes de seconde couronne, dont certains quartiers ont encore été édifiés après la Seconde Guerre mondiale et dont la population vieillit maintenant sur place, ce qui s'accompagne, suite aux décès de l'un des conjoints, d'une réduction de la taille des ménages, par ailleurs générale à Bruxelles. Mais cela rend compte aussi d'un regain d'intérêt de la part de jeunes adultes pour les quartiers centraux et de première couronne orientale de la Région, ainsi que de la concentration des populations immigrées, dont la fécondité est élevée, dans les quartiers de première couronne occidentale. On peut observer la coïncidence chronologique entre ces évolutions et la reprise globale de la croissance de la population bruxelloise, la charnière se situant vers 1997.

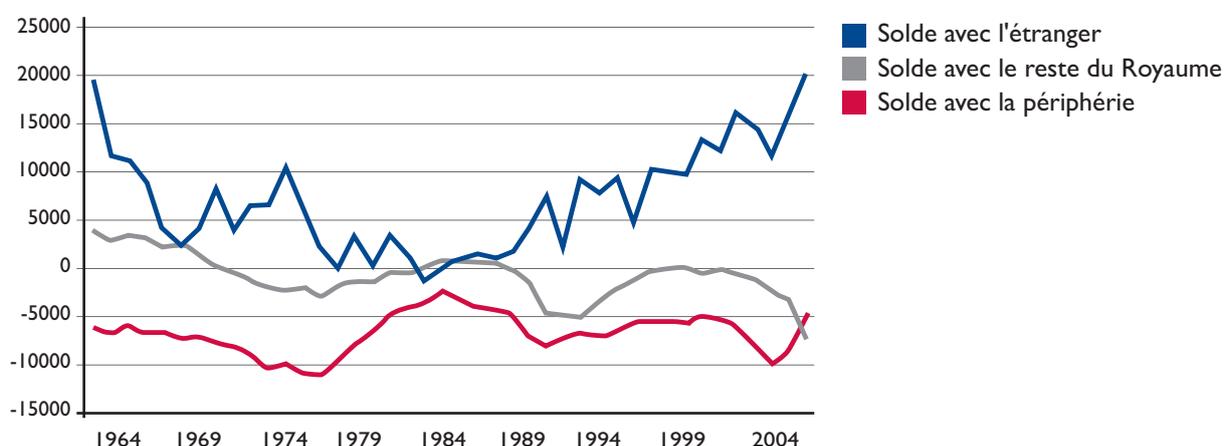
Tableau 4. Taux de croissance annuel moyen de la population

	1981-1991	1991-1997	1997-2001	2001-2006
Ville de Bruxelles et première couronne	-0,5 %	-0,1 %	+0,4 %	+1,4 %
Deuxième couronne Est	-0,4 %	0,0 %	+0,1 %	+0,5%
Deuxième couronne Ouest	-0,4 %	-0,1 %	+0,7 %	+1,2 %
RBC	-0,4 %	-0,1 %	+0,4 %	+1,1 %
Périphérie (Hal-Vilvorde et Nivelles)	+ 0,6%	+0,7 %	+0,5 %	+0,7 %

La meilleure tenue démographique des quartiers de seconde couronne à l'ouest qu'à l'est de la Région tient sans doute à des prix de l'immobilier plus accessibles pour les revenus moyens. Ainsi, différentes observations tendent à montrer que les populations d'origine immigrée qui se hissent dans la hiérarchie sociale et quittent la première couronne semblent franchir la barrière du chemin de fer de ceinture en direction du haut d'An derlecht, du haut de Molenbeek, de Jette et de Laeken.

Les causes de cette reprise de la croissance bruxelloise ne relèvent malheureusement pas d'un arrêt de la périurbanisation. Tout au plus semble-t-il que cette périurbanisation tend à se faire à des âges plus élevés que précédemment, sans doute du fait d'une constitution plus tardive des familles, d'un retard de l'âge des parents à la naissance du premier enfant et de difficultés plus grandes de stabilisation professionnelle. Les objectifs du PRD² ne sont dès lors pas atteints de ce point de vue : les soldes migratoires entre la Région et sa périphérie restent compris, bon an, mal an, entre 5.000 et 10.000 personnes (voir Graphique 1). En outre, ces dernières années, les soldes se sont dégradés avec le reste du Royaume, ce qui suggère sans doute une périurbanisation de plus en plus lointaine, qui n'est plus cantonnée aux deux arrondissements de Hal-Vilvorde et de Nivelles, du fait de l'élévation des prix immobiliers dans ceux-ci. On observe de même une augmentation des départs depuis ces deux arrondissements vers leurs voisins, plus éloignés de Bruxelles et plus accessibles pour une large frange des jeunes ménages avec enfants, qui forment le gros des candidats acquéreurs d'une habitation avec jardin.

Graphique 1. Soldes migratoires de la Région de Bruxelles-Capitale



Dès lors, si la population bruxelloise s'accroît rapidement ces dernières années, cela résulte avant tout de sa fécondité propre, devenue la plus élevée des trois Régions belges, qui reflète évidemment sa structure sociale, et d'autre part d'un regain remarquable du solde positif avec l'étranger (voir Tableau 5).

Tableau 5. Population belge et de nationalité étrangère dans l'aire métropolitaine bruxelloise

	1991			2001			2006		
	Bruxelles	Reste du Brabant	Grande aire métropolitaine	Bruxelles	Reste du Brabant	Grande aire métropolitaine	Bruxelles	Reste du Brabant	Grande aire métropolitaine
Population belge	71,4	94,3	84,6	72,8	93,5	85,0	69,9	92,5	83,0
Population étrangère	28,6	5,7	15,4	27,2	6,5	15,0	30,1	7,5	17,0
dont UE 15 et autres pays développés	14,2	4,3	8,5	15,6	5,0	9,3	15,5	5,2	9,5
dont nouveaux membres de l'UE et Europe orientale	0,5	0,1	0,2	0,8	0,2	0,5	3,8	0,6	2,1
dont reste du monde	14,0	1,3	6,7	10,8	1,2	5,2	10,8	1,7	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2. Le Plan Régional de Développement, voir : <http://www.prd.irisnet.be>

Un regain de l'immigration

Ce regain du solde positif avec l'étranger n'est pas tant lié à une augmentation du solde avec les pays d'origine traditionnels de l'immigration pauvre bruxelloise, le Maroc et la Turquie, qu'à une explosion des soldes positifs avec l'Europe centre-orientale et orientale. En revanche, la population d'origine maghrébine ou turque s'accroît dans une large mesure par son croît naturel, mais est de plus en plus de nationalité belge, à raison de l'ordre de 60 %, tout comme pour les personnes d'origine congolaise (voir Tableau 6). Ces évolutions récentes se traduisent par le fait que, si la population étrangère avait eu tendance à baisser entre 1991 et 2001, par acquisition de la nationalité belge, les chiffres augmentent à nouveau depuis 2001, les immigrés récents n'ayant pas encore bénéficié des procédures d'acquisition de nationalité. On observe clairement que l'augmentation maximale est le fait des personnes originaires d'Europe centre-orientale et orientale, qui passent en 5 ans de 0,8 à 3,8 % de la population bruxelloise, soit une augmentation nette de l'ordre 30.000 personnes originaires de ces pays, bien que l'on puisse admettre que le chiffre de 0,8 % en 2001 était sous-estimé, une partie de ces nouveaux arrivants étant alors dans une situation temporaire ou plus ou moins illégale. La croissance réelle est donc peut-être un peu moindre, encore que le chiffre de cette nouvelle immigration est vraisemblablement toujours sous-estimé aujourd'hui, malgré l'intégration de plusieurs des pays d'origine dans l'Union européenne, parce qu'une partie de ces populations fait des allers-retours et n'est pas nécessairement correctement recensée en Belgique, et que par ailleurs leur libre accès au marché du travail en Belgique n'est pas encore assuré.

Tableau 6. Population selon la nationalité actuelle et d'origine en 2001

Population (en milliers)	Etrangers	Belges	Total	Part des Belges dans le total
Marocains	50	76	128	60%
Français	36	11	47	23%
Italiens	29	9	38	24%
Turcs	14	22	36	60%
Espagnols	21	5	25	18%
Portugais	16	1	17	8%
Congolais	7	9	16	58%
Grecs	9	3	12	22%
Allemands, Luxembourgeois, Britanniques, Néerlandais	23	7	29	23%
Américains, Canadiens, Japonais, Australiens, Néo-Zélandais	7	1	8	11%
TOTAL	261	191	451	42%

Les statistiques basées sur la nationalité ont donc de moins en moins de signification, du moins en termes d'accès à la participation démocratique, ce qui n'est pas négligeable dans la mesure où les autorités communales et régionales ne peuvent plus comme avant négliger certains quartiers. Mais, en matière d'accès au marché du travail et de discriminations, on sait malheureusement que la « nationalité sociologiquement perçue » a plus d'importance que la nationalité légale. La seule source d'information est ici l'enquête socio-économique de 2001, qui a permis d'ajouter à la population de nationalité étrangère les Belges nés à l'étranger ou nés de parents nés à l'étranger. On arrive ainsi, comme cela a été signalé plus haut, à environ 6/10 de Belges parmi les personnes d'origine maghrébine, turque ou congolaise ; entre 20 et 25 % de Belges parmi les personnes d'origine européenne occidentale ; de l'ordre d'1/10 de Belges parmi les personnes originaires de pays développés non-européens.

L'addition des étrangers légaux et des Belges d'origine étrangère récente totalise ainsi non pas 30 %, mais bien 42 % de la population bruxelloise, pour moitié environ représentant d'une immigration sociologiquement perçue comme telle et globalement victime potentielle de discriminations et de déficits plus ou moins importants de formation, soit de l'ordre de 1/5 de la population bruxelloise.

A l'inverse, parmi l'autre moitié des étrangers ou personnes d'origine étrangère, issus de pays européens ou d'autres pays développés, 1/5 environ sont des fonctionnaires européens, leurs familles, ou des stagiaires et intérimaires, soit ensemble plus de 4 % de la population bruxelloise.

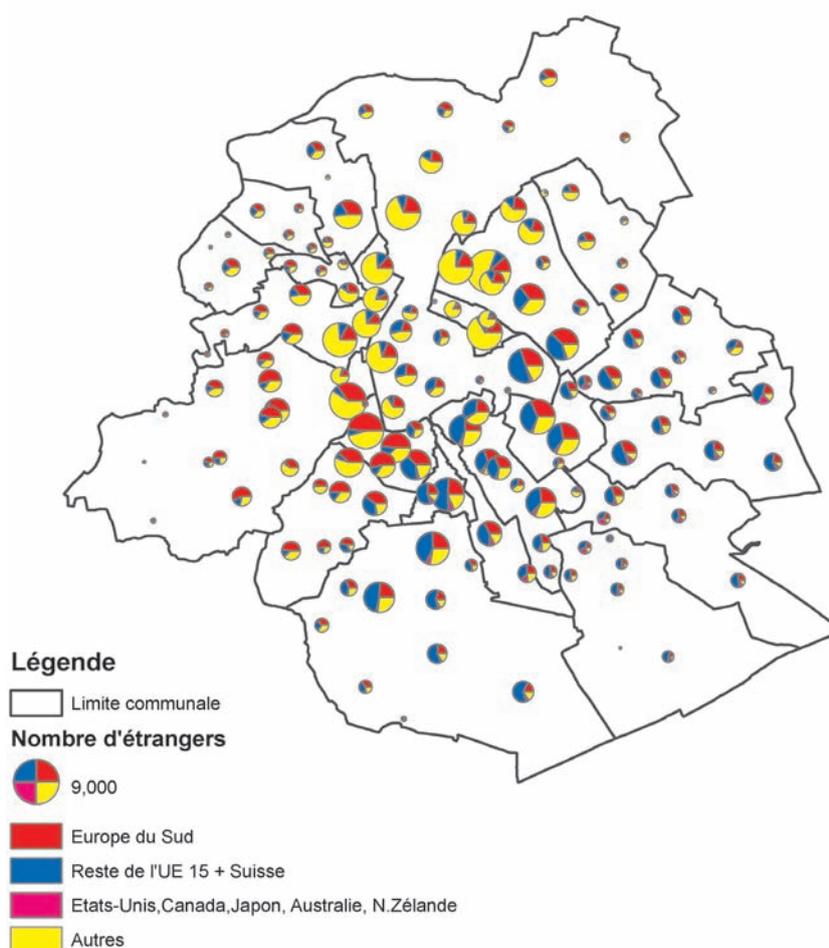
La spatialisation de ces deux catégories d'étrangers est très tranchée (voir Carte 1), les personnes originaires de l'Europe du sud (et dans une certaine mesure les Français) occupant une position intermédiaire, celles-ci étant pour une part liées à l'immigration traditionnelle issue de pays pauvres et pour une autre relevant d'une immigration liée au statut européen de Bruxelles. La carte confirme la concentration des immigrés issus de pays pauvres en première couronne occidentale et dans certains quartiers du pentagone central, celle des étrangers liés aux fonctions internationales de Bruxelles à l'est et au sud. Dans la zone intermédiaire, Saint-Gilles est particulièrement représentative de la présence conjointe d'une immigration portugaise, espagnole, italienne traditionnelle et d'étrangers issus de ces mêmes pays et de Français plus aisés, dans une commune où les processus de gentrification sont très actifs. A Uccle aussi, la communauté française est bien implantée.

Carte 1. Structure de la population étrangère à Bruxelles selon les secteurs statistiques

Structure des étrangers à Bruxelles

Groupes de secteurs statistiques

2001



Une population plus jeune que la moyenne belge, et qui rajeunit

Suite aux effets conjugués d'un regain d'immigration étrangère, d'une immigration en provenance du reste du pays concentrée sur la seule catégorie des 18-30 ans et d'une fécondité plus soutenue, la Région de Bruxelles-Capitale est la seule en Belgique qui rajeunisse (voir Graphique 2), la part des moins de 20 ans passant de 23,4 % à 24,0 % de la population totale entre 2000 et 2006 (voir Tableau 7). Certes les départs vers les zones périurbaines de populations de 35-45 ans avec enfants ne contribuent pas au rajeunissement de la population bruxelloise, mais ces familles qui quittent Bruxelles sont en moyenne moins fécondes que celles, d'origine immigrée, qui restent captives de Bruxelles.

Graphique 2. Pyramide des âges de la population bruxelloise en 2006

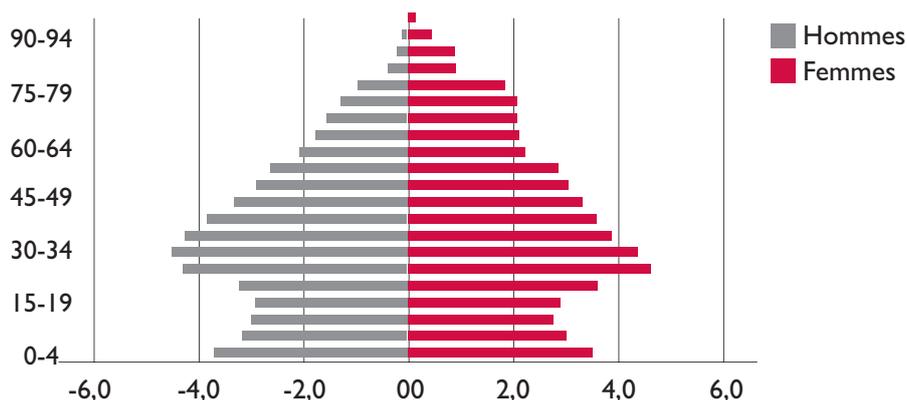


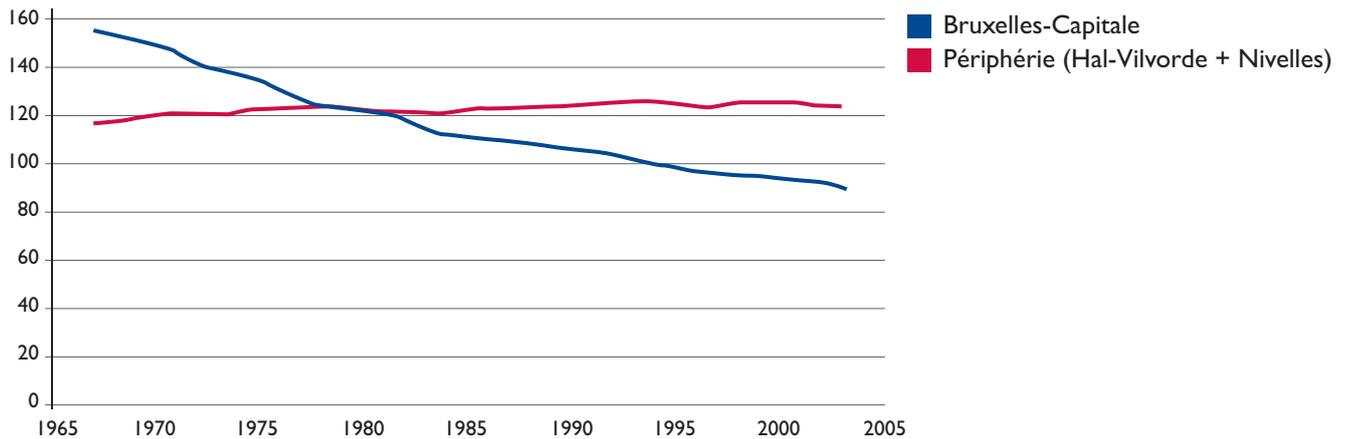
Tableau 7. Pourcentage de la population de moins de 20 ans

	2000	2006
Bruxelles	23,4	24,0
Flandre	23,1	22,2
Wallonie	24,7	24,5
Belgique	23,6	23,1

3. Disparités sociales

Entre Bruxelles et sa périphérie

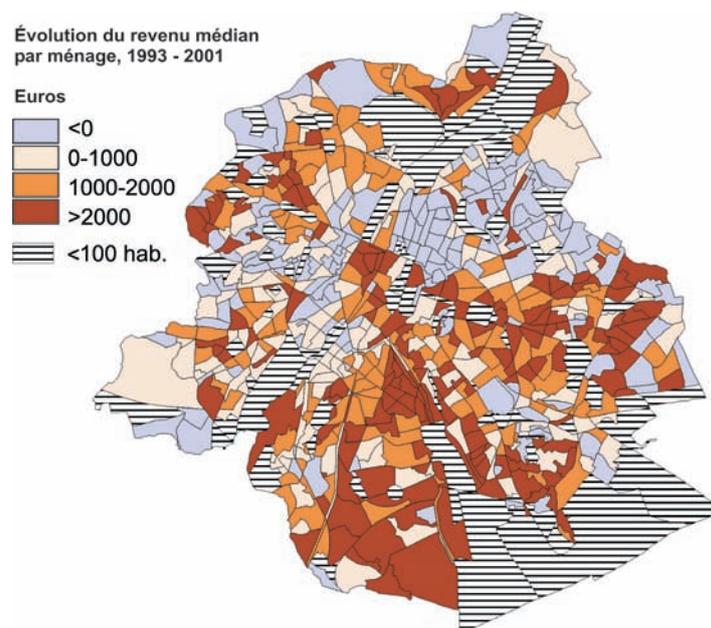
Le regain de la démographie bruxelloise n'a pas arrêté la tendance à la dégradation du revenu moyen de la population bruxelloise, même si la baisse n'est plus aussi sensible qu'elle le fut jusqu'au milieu des années quatre-vingt (voir Graphique 3). En revanche, les revenus moyens des habitants de la périphérie continuent à caracoler à un niveau de l'ordre de 20 % supérieur à celui de la moyenne belge, alors que Bruxelles-Capitale qui était de loin, dans les années soixante, l'arrondissement belge dont le revenu par habitant était le plus élevé, se retrouve maintenant à un niveau de l'ordre de 84 % seulement de cette moyenne, avec la commune de Saint-Josse le plus bas de toutes les communes du Royaume et plusieurs classées parmi les 20 plus pauvres.

Graphique 3. Evolution du revenu moyen par habitant

Le phénomène de gentrification qui revalorise certains quartiers n'est donc pas parvenu à inverser les tendances négatives. C'est que cette gentrification concerne pour une large part des jeunes bien éduqués mais en début de carrière professionnelle, et qui n'ont donc pas des revenus aussi élevés que leurs aînés disposant des mêmes diplômes, ceux-là mêmes qui ont tendance à rester attirés par la périurbanisation.

A l'intérieur de la Région

Outre la dualisation qui se maintient, sinon s'accroît, avec la périphérie, malgré le regain démographique, on observe aussi une accentuation de la dualisation à l'intérieur même de la Région de Bruxelles-Capitale. Sur la période 1993-2001, on peut observer que, globalement, les quartiers de l'est et du sud-est et une partie des quartiers de seconde couronne à l'ouest voient une amélioration des revenus médians³ de leurs habitants, alors qu'en revanche ils se détériorent ou stagnent dans les quartiers de première couronne du croissant pauvre occidental et au nord de Bruxelles (voir Carte 2). Certes, l'interprétation de cette carte doit inciter à la prudence, les statistiques de revenus étant sujettes à caution et relativement instables, mais l'image générale est toutefois suffisamment cohérente pour que l'on puisse affirmer que la dualisation sociale dans la ville s'accroît.

Carte 2. Evolution du revenu médian entre 1993 et 2001

Source : Gilles Van Hamme, ULB/IIGAT

3. Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié disposant d'un revenu moins élevé.

4. Emploi à Bruxelles et emploi des Bruxellois

L'estimation de l'emploi exercé à Bruxelles n'est pas simple, d'autant que l'emploi des fonctionnaires internationaux n'est pas comptabilisé dans les statistiques belges (voir Tableau 8). Il apparaît toutefois que la tendance globale est plutôt positive et qu'avec la prise en compte de l'emploi international on frôle le niveau de 700.000 emplois, soit un gain non négligeable d'environ 30.000 emplois au cours des dix dernières années.

Tableau 8. Evolution de l'emploi selon les statuts entre 1995 et 2004

Milliers d'emplois	1995	2001	2004
Salariés (a)	551	596	604
Travailleurs indépendants (a)	60	59	60
Emploi international non comptabilisé	25	27	28
Total Bruxelles-Capitale	661	682	692

(a) Chiffres de la Banque nationale. Ils diffèrent légèrement de ceux fournis par l'ONSS et l'INASTI, entre autres par élimination des doubles comptes liés aux temps partiels.

L'emploi bruxellois a des caractéristiques très particulières, qui ont tendance à se renforcer. Il est d'abord caractérisé par la très forte prégnance du secteur financier, même si les restructurations de ce secteur y entraînent une régression de l'emploi, qui passe ainsi de 12,7% à 10,7% de l'emploi régional entre 1991 et 2002 (voir Tableau 9).

Tableau 9. Evolution de l'emploi selon les secteurs entre 1991 et 2002

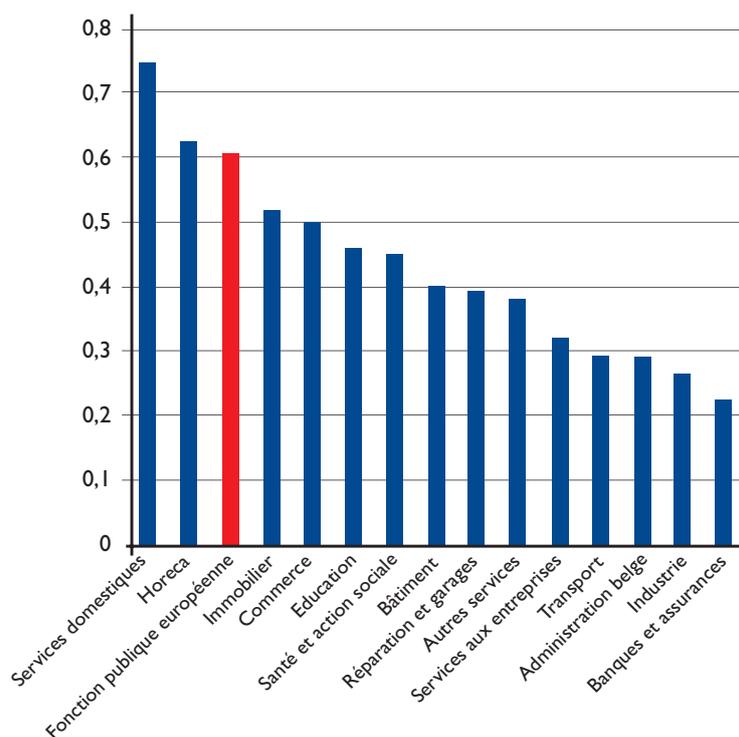
	1991			2002		
	RBC	Périphérie	Zone métropolitaine	RBC	Périphérie	Zone métropolitaine
Industrie	11,6	20,3	15,1	7,7	12,5	9,8
Construction	3,5	5,5	4,3	3,3	5,3	4,2
Commerce	15,2	22,2	18	13,1	20,5	16,4
Horeca	2,7	2,9	2,8	3,9	3,9	3,9
Transports et communications	7,8	8,5	8,1	7,4	7,8	7,6
Banques et assurances	12,7	3,0	8,7	10,7	2,8	7,2
Services aux entreprises et immobilier	8,9	5,3	7,4	15,6	16,2	15,8
dont Services informatiques				1,7	2,6	2,1
dont Services de conseil				3,7	3,9	3,8
Administration	19,4	8,6	15	15,3	6,7	11,4
Enseignement	7,2	10,2	8,4	7,7	8,4	8,1
Santé	4,8	5,7	5,1	9,1	9,8	9,4
Autres services	6,2	4,8	5,7	6,2	4,0	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
en milliers	554	380	934	665	542	1206

En revanche, les services aux entreprises gonflent rapidement leurs effectifs. Avec l'immobilier, ils occupaient 8,9% de l'emploi bruxellois en 1991 et ce chiffre passe à 15,6% en 2002, avec en outre une croissance importante en périphérie. La part de l'emploi dans les services aux entreprises est même devenue plus élevée en périphérie que dans la Région de Bruxelles-Capitale. La nature des services aux entreprises y diffère toutefois : ils sont plus consommateurs d'espace en périphérie et produisent moins de valeur ajoutée par emploi ; ils occupent des créneaux moins décisionnels que ceux implantés à Bruxelles même.

La part de l'emploi dans l'administration se réduit. C'est évidemment pour une part le reflet du dégraissage des institutions fédérales. En revanche, l'emploi explose dans le secteur de la santé. Cette évolution est intéressante, dans la mesure où ce dernier secteur occupe à la fois des travailleurs à forte qualification, mais aussi à faible qualification et qu'il est un des secteurs qui emploie proportionnellement le plus de résidents bruxellois, avec l'horeca et le commerce. Ces trois secteurs, qui occupent ensemble plus du quart des travailleurs bruxellois, sont donc stratégiques, dans la mesure où ils peuvent particulièrement contribuer à la mise au travail des habitants de la capitale.

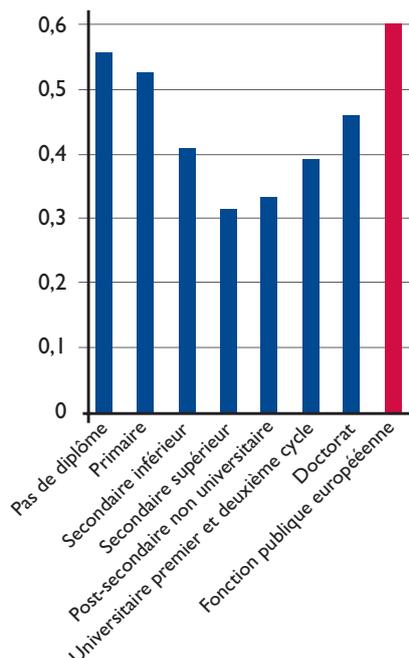
Effectivement, la part des résidents bruxellois parmi les actifs occupés dans la capitale diffère fortement d'un secteur à l'autre. Elle frôle les 75% des gens dans les services domestiques, alors qu'à l'inverse elle n'atteint même pas 25% dans le secteur financier et est à peine supérieure, moins de 30 %, dans l'administration publique, les transports et l'industrie manufacturière (voir Graphique 4).

Graphique 4. Part des actifs bruxellois résidant à Bruxelles selon le niveau du diplôme



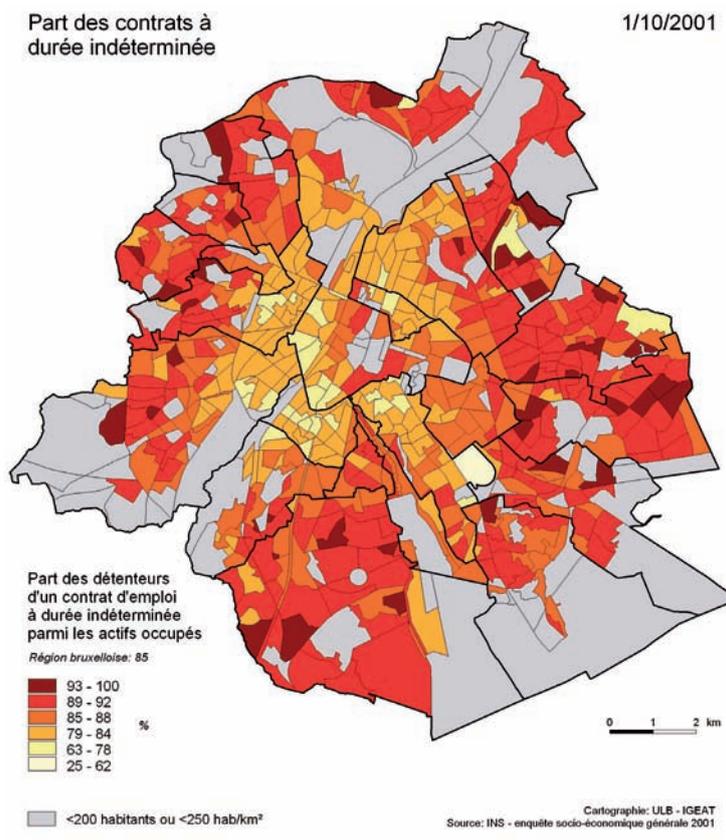
Le secteur de la banque et de l'assurance, tout comme l'administration publique, emploient beaucoup de travailleurs de qualification moyenne ou moyenne supérieure (supérieur non-universitaire). Ce sont aussi ces personnes qui ont le plus tendance à opter pour une résidence périurbaine comme le montre le Graphique 5 : ils ont suffisamment de moyens pour accéder à la propriété de leur résidence, mais pas pour l'acheter à Bruxelles, à la différence des personnes possédant un diplôme supérieur. Quant aux plus pauvres, ils sont pour leur part captifs du secteur locatif résiduel et social bruxellois et ne peuvent espérer l'achat d'une maison en périphérie. On remarquera aussi la tendance très marquée des fonctionnaires européens à préférer une résidence urbaine, souvent même très centrale. C'est en première couronne que la croissance de la présence de fonctionnaires européens est, de loin, la plus vive au cours des dernières années.

Graphique 5. Part des actifs bruxellois résidant à Bruxelles selon le niveau du diplôme



Les divers types d'emplois disponibles à Bruxelles ne profitent donc pas de manière identique aux résidents bruxellois. Il y a, sans surprise, de très grandes différences qualitatives entre les emplois exercés, selon les quartiers de résidence de ceux qui en disposent (voir Carte 3). Ainsi, la part des gens qui bénéficient d'un contrat d'emploi à durée indéterminée, qui traduit une situation de meilleure stabilité, est nettement plus favorable dans les quartiers de seconde couronne, auxquels on peut ajouter, mais cela ne porte que sur de faibles effectifs absolus, quelques quartiers gentrifiés de la partie centrale de Bruxelles ou proches de l'avenue Louise. A l'inverse, la stabilité de l'emploi apparaît bien moindre dans les quartiers de première couronne occidentale.

Carte 3. Part des détenteurs de CDI selon les quartiers

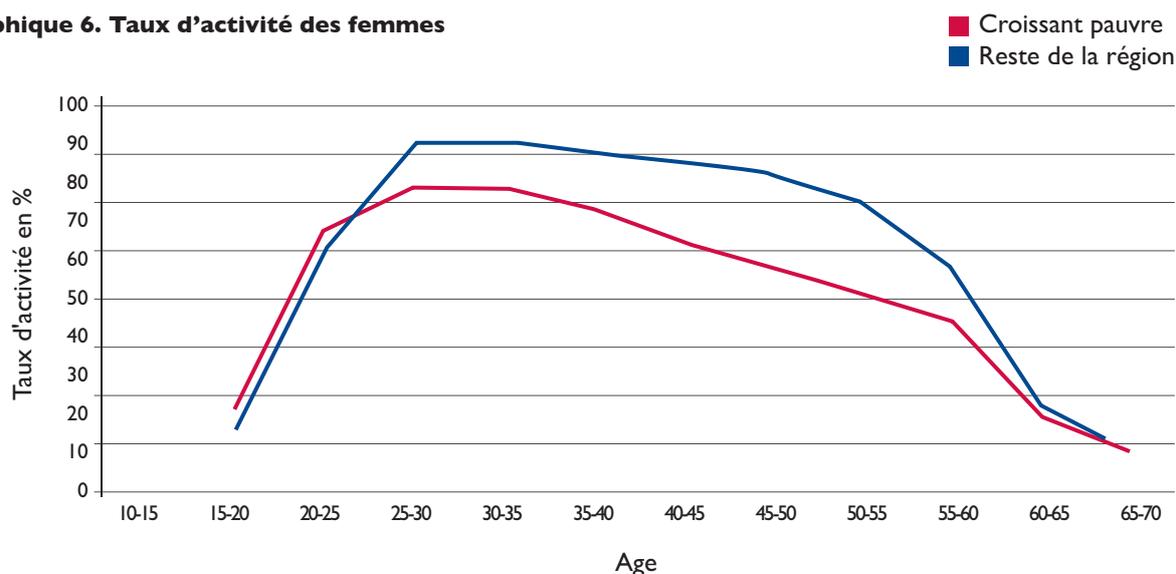


5. Activité et chômage

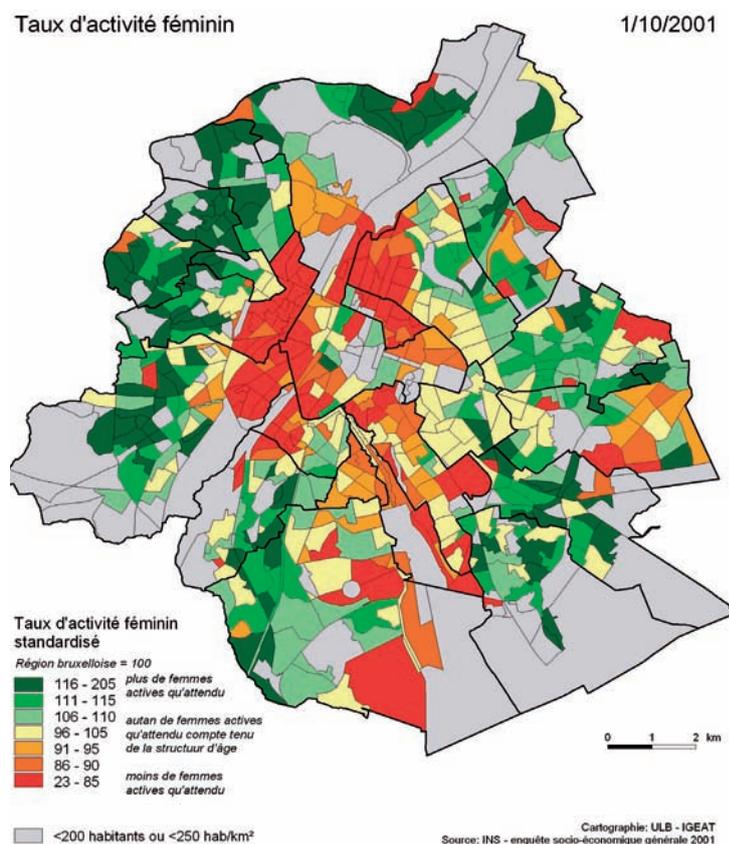
Un déficit d'activité dans le croissant pauvre, surtout chez les femmes

Outre la plus grande instabilité de l'emploi, c'est aussi dans les quartiers pauvres de la première couronne que le déficit d'activité est le plus marqué. Ceci est particulièrement net pour les femmes (voir Graphique 6). La carte du taux standardisé d'activité féminin, qui élimine l'impact des structures par âge différentes selon les quartiers, fait bien ressortir les quartiers centraux pauvres occidentaux, outre, paradoxalement, quelques secteurs particulièrement aisés du sud et de l'est de Bruxelles (Uccle-Fort Jaco, avenue Roosevelt, certains quartiers de Woluwé Saint-Pierre), où l'inactivité féminine rend évidemment compte d'une tout autre réalité sociale (voir Carte 4).

Graphique 6. Taux d'activité des femmes

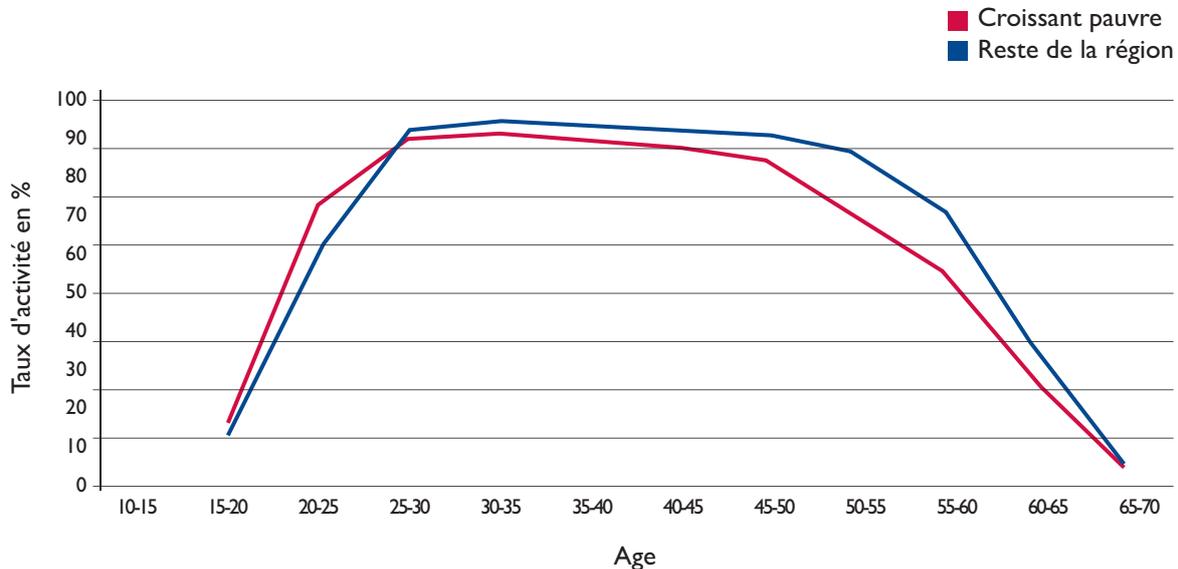


Carte 4. Taux d'activité féminin standardisé



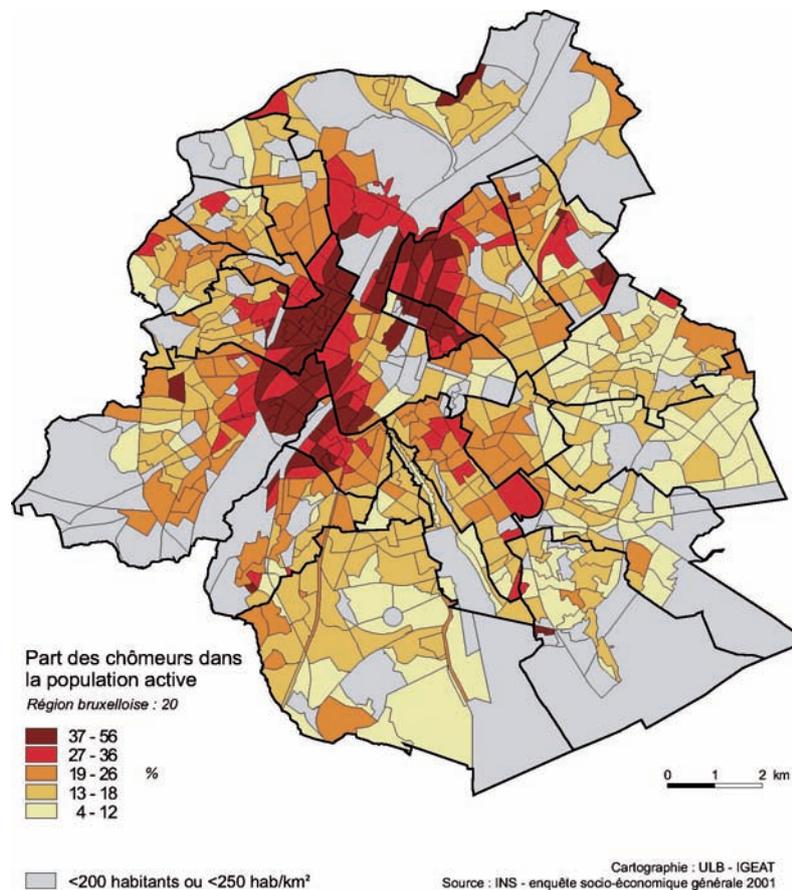
Chez les hommes, l'écart par rapport à la moyenne régionale est moindre, même s'il s'accroît assez sensiblement dans la deuxième partie de la période de vie active (voir Graphique 7). L'activité légèrement plus forte que la moyenne régionale aux plus jeunes âges dans ces quartiers du croissant pauvre ne rend compte évidemment que d'un déficit de fréquentation de l'enseignement supérieur.

Graphique 7. Taux d'activité des hommes



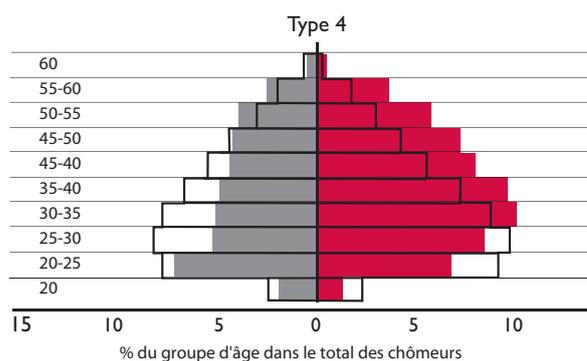
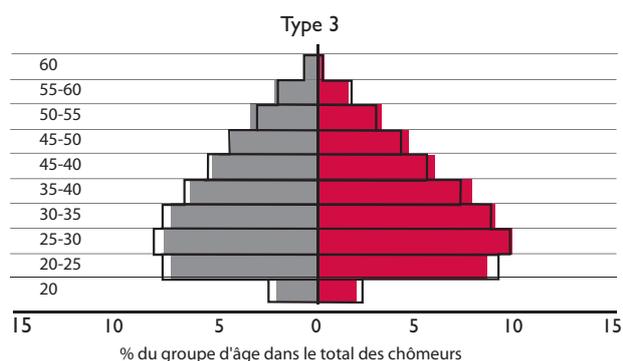
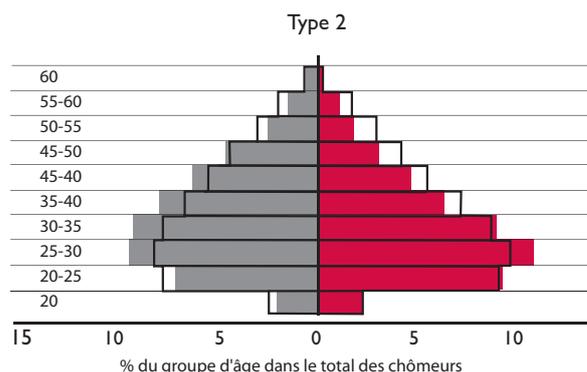
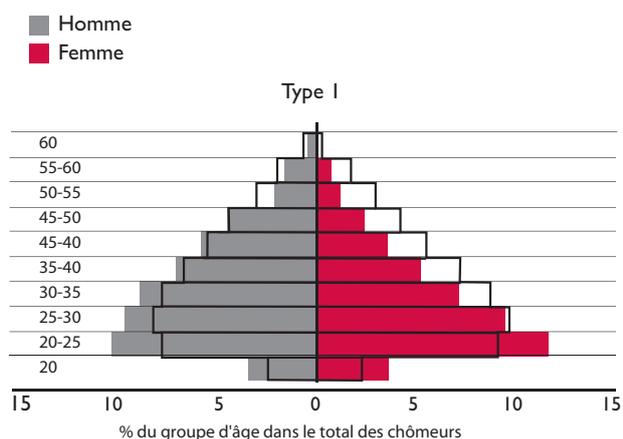
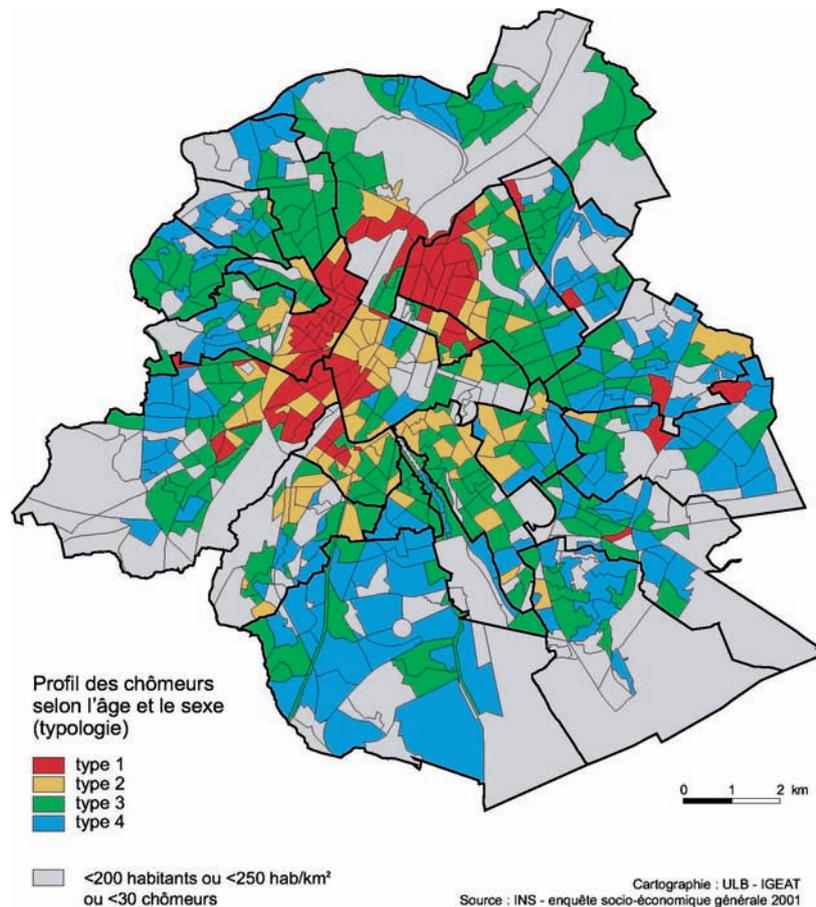
Non seulement le croissant pauvre concentre l'inactivité féminine, mais il présente évidemment aussi les pires situations en matière de chômage, de l'ordre de 30% ou plus, parfois plus de la moitié, de la population active, alors que ces taux de chômage sont le plus souvent inférieurs à 10% dans les quartiers aisés de la seconde couronne (voir Carte 5).

Carte 5. Part des chômeurs dans la population active selon les quartiers



On peut dresser une typologie du chômage bruxellois en considérant sa structure par âge et par sexe, selon les quartiers et par comparaison à la structure moyenne du chômage bruxellois (voir Carte 6 et explications des différents types, p.17).

Carte 6. Typologie du chômage bruxellois



Source : Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, 2006, coord. par Truus Roesems, Myriam De Spiegelaere et Benjamin Wayens, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2006.

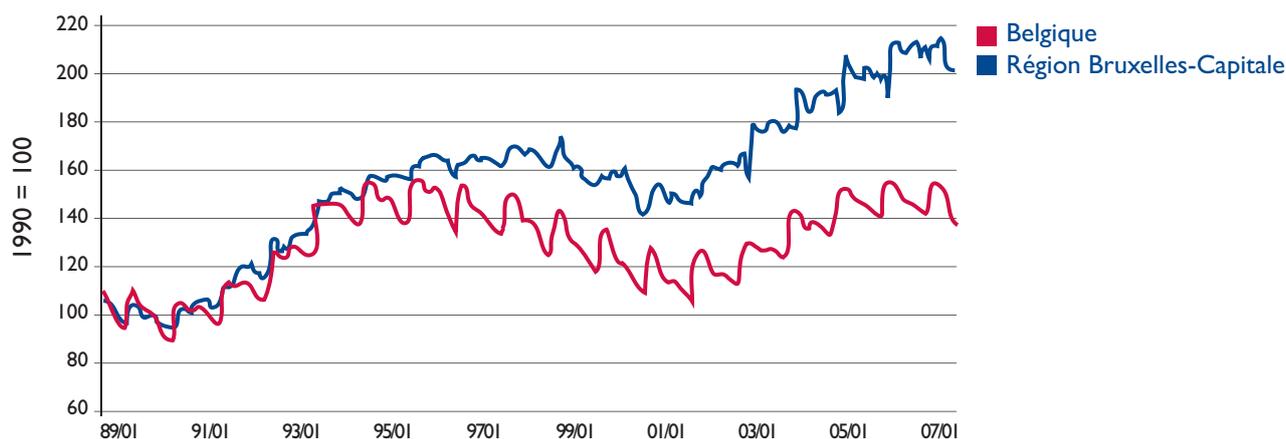
Quatre types structurels peuvent donc être mis en évidence :

- le premier type correspond aux quartiers où le chômage est le plus élevé. Il y touche une population plus jeune et plus masculine qu'en moyenne bruxelloise. La masculinité du chômage rend compte ici du fait qu'une partie des femmes d'origine étrangère ne se présente pas sur le marché du travail, soit pour des raisons sociologiques, soit parce que ces femmes considèrent qu'elles n'ont que très peu de chances d'accéder à un emploi. C'est en tout cas ici que la situation est la plus difficile;
- le deuxième type se situe à la frange du précédent, soit dans les quartiers de première couronne et du centre-ville qui se gentrifient, soit sur sa bordure occidentale, à proximité du chemin de fer de ceinture. Il présente les mêmes caractéristiques que le premier type, mais de manière atténuée : le chômage y est un peu plus faible ; il frappe un peu moins spécifiquement les jeunes, ceux-ci prolongeant d'ailleurs plus leurs études et entrant plus tard sur le marché du travail s'il s'agit de jeunes gentrifieurs, voire de jeunes issus de l'immigration mais dont les familles bénéficient déjà d'une meilleure insertion sociale. Le chômage des jeunes est sans doute plus ici que dans le type précédent un chômage d'attente pour des personnes qui terminent des études plus longues;
- le troisième type présente une structure par âge du chômage assez semblable à la structure moyenne du chômage bruxellois;
- enfin, le quatrième type, surtout représenté dans les quartiers de seconde couronne, est caractérisé par une sur-représentation des femmes, en particulier dans la seconde moitié de la tranche d'âges actifs. Mais ce sont des quartiers où le chômage est globalement faible et sans doute beaucoup de ces femmes ne sont-elles pas dans des situations socio-économiques particulièrement difficiles : il peut s'agir de types de chômage de fin de carrière, d'opportunité ou liés à l'exercice d'activités à temps partiel.

Le décrochage négatif du chômage bruxellois

Globalement, ce qui doit inquiéter est le décrochage négatif, depuis 1995, de la courbe du chômage bruxellois par rapport à la tendance nationale, alors que les deux courbes évoluaient jusque là de concert (voir Graphique 8). Face à ce décrochage, la question fondamentale est de savoir s'il est lié à une modification de la structure sociale de la population bruxelloise et si une amélioration des niveaux d'éducation et de formation permettraient de réduire cet écart.

Graphique 8. Comparaison des courbes du chômage à Bruxelles et en Belgique



6. Chômage et formation

Des taux de chômage plus élevés à Bruxelles à diplôme identique

Certes, il existe une corrélation inverse entre niveau de formation et chômage. Mieux on est formé, moins on chôme, et cette relation est vraie tant à Bruxelles qu'ailleurs en Belgique.

Toutefois, le problème essentiel n'est pas là, mais plutôt dans la constatation dramatique qu'à tout niveau de formation, on chôme plus en Région de Bruxelles-Capitale qu'en moyenne en Belgique, et surtout beaucoup plus que dans la périphérie (voir Tableau 10). Si on considère les chiffres de l'enquête socio-économique de 2001⁴, le taux de chômage moyen belge est de 12,5%. En Région de Bruxelles-Capitale, il faut atteindre la catégorie des diplômés du supérieur non-universitaire pour trouver des valeurs inférieures à cette moyenne belge, calculée toutes catégories de diplômes confondues, alors qu'en périphérie même un diplôme du secondaire inférieur conduit déjà à des risques de chômage moindres ! L'acquisition d'un diplôme ne place donc pas le Bruxellois sur pied d'égalité par rapport à l'habitant de la périphérie ou d'autres parties de la Belgique en matière d'accès au travail.

Tableau 10. Taux de chômage selon le diplôme en 2001

	RBC	Périphérie	Belgique
Primaire ou moins	29,9 %	13,8 %	18,9 %
Secondaire inférieur	25,6 %	9,9 %	14,5 %
Secondaire supérieur	20,8 %	7,3 %	10,8 %
Supérieur non universitaire	11,0 %	4,7 %	5,5 %
Universitaire	8,1 %	4,6 %	5,1 %
Total	17,9 %	7,1 %	12,5 %

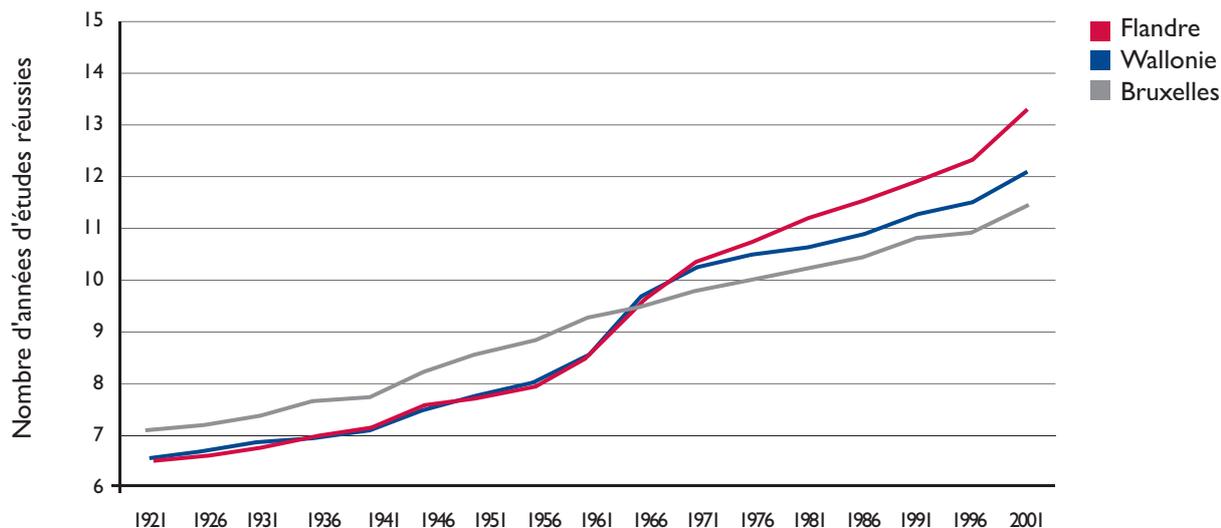
Source : Enquête socio-économique 2001

Donc, plutôt que d'affirmer que les efforts de formation réduisent le chômage, il est plus correct d'affirmer, surtout à Bruxelles, que les plus formés chôment statistiquement moins, ce qui n'est pas équivalent en matière de stratégie.

Un déficit relatif de formation

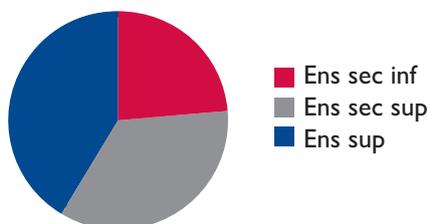
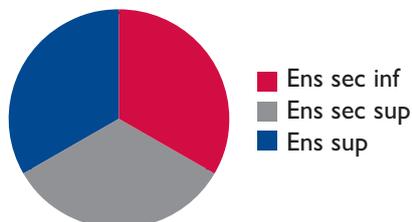
Ceci étant, il est vrai que la situation est encore aggravée à Bruxelles par un déficit relatif de formation, qui apparaît dès la fin des années 1960 pour une partie de la population de la capitale (voir Graphique 9), c'est-à-dire au moment où la périurbanisation fait basculer l'évolution démographique et la composition sociale, jusque là privilégiée, de la population bruxelloise. Depuis lors, le pourcentage de personnes très peu formées est devenu supérieur à Bruxelles que dans le reste du pays. Toutefois, cette constatation s'inscrit dans le contexte de la très forte dualisation sociale qui prévaut à Bruxelles. En effet, simultanément Bruxelles compte un très haut pourcentage d'habitants bénéficiant d'une formation supérieure, et plus particulièrement encore universitaire.

4. Ces chiffres diffèrent de ceux produits par Eurostat et des données d'Actiris, mais ce qui importe ici est leur comparabilité interne.

Graphique 9. Evolution du nombre moyen d'années d'études pour la tranche d'âge 25-30 ans de 1921 à 2001

Un marché du travail très exigeant

Ce déficit de formation de la partie défavorisée des Bruxellois est d'autant plus inquiétant et fâcheux que le marché du travail de la capitale est très exigeant (voir Graphiques 10 et 11). Près de la moitié des emplois exercés à Bruxelles le sont par des personnes dotées d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire, alors que ce pourcentage n'est que d'un tiers en moyenne belge.

Graphique 10. Répartition des emplois en Région de Bruxelles-Capitale par niveau de qualification**Graphique 11. Répartition des emplois en Belgique par niveau de qualification**

Ce marché du travail de plus en plus exigeant se trouve donc confronté à une population locale dont une fraction très significative, en particulier d'origine immigrée, est moins bien formée en moyenne que dans le reste du pays (voir Tableau I I).

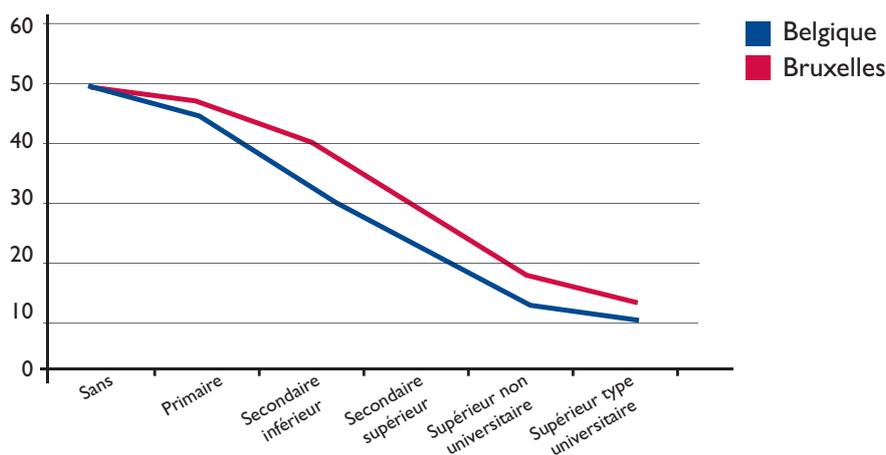
Tableau I I. Niveau de formation des populations bruxelloise et belge

			Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur non universitaire	Universitaire	Total
Population totale de plus de 15 ans	1991	Bruxelles	33,1 %	25,3 %	21,7 %	10,5 %	9,4 %	100 %
		Belgique	33,9 %	28,8 %	22,4 %	10,3 %	4,7 %	100 %
	2005	Bruxelles	22,7 %	18,2 %	26,7 %	15,4 %	17,1 %	100 %
		Belgique	22,9 %	21,1 %	32,4 %	15,9 %	7,7 %	100 %
Population de 25-29 ans	1991	Bruxelles	14,2 %	22,8 %	26,5 %	18,2 %	18,3 %	100 %
		Belgique	12,0 %	27,6 %	32,8 %	18,8 %	8,7 %	100 %
	2005	Bruxelles	9,1 %	12,4 %	33,1 %	21,1 %	24,3 %	100 %
		Belgique	5,9 %	10,7 %	41,3 %	26,7 %	15,3 %	100 %

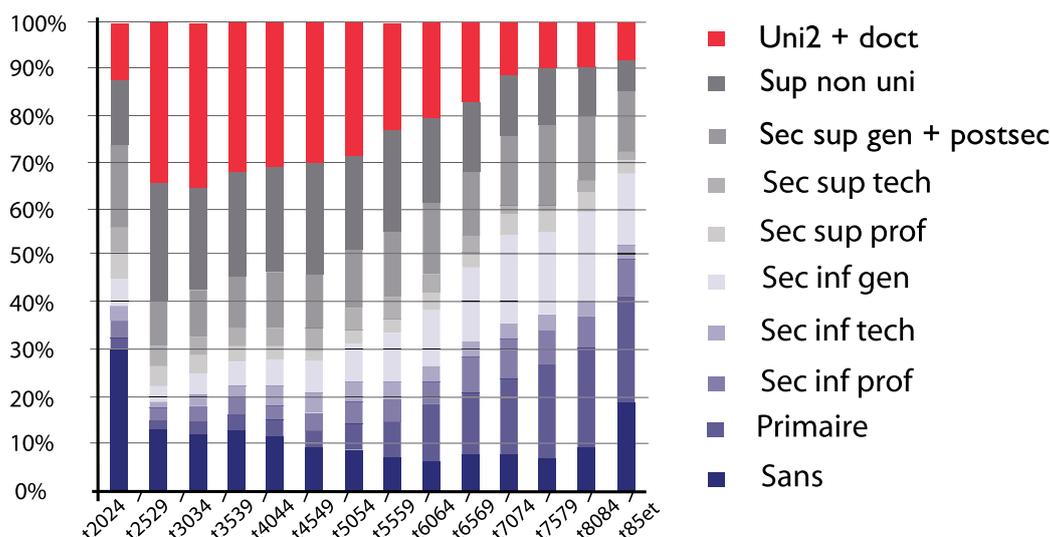
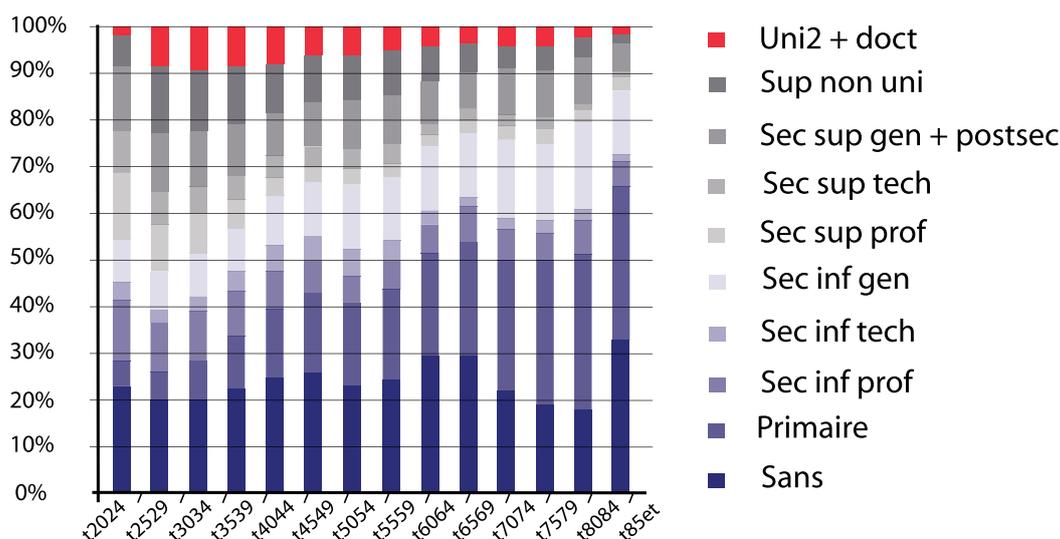
Des déficits de formation produits d'une reproduction sociale

Ces déficits de formation sont largement le produit d'une reproduction sociale. Il suffit d'observer la part des élèves en retard à l'entrée du secondaire selon le diplôme de la personne de référence du ménage, le père ou la mère selon le cas (voir Graphique 12). A nouveau, si la tendance générale est partout à une diminution des retards scolaires en fonction du niveau de formation des parents, dans un rapport de l'ordre de 1 à 5, la situation bruxelloise est plus mauvaise que la moyenne belge. Il est donc très vraisemblable que les facteurs liés à l'immigration (différence entre la langue d'enseignement et la langue parlée à la maison, concentration des élèves d'origine immigrée dans certains établissements,...) augmentent les difficultés des enfants.

Graphique 12. Part des élèves en retard à l'entrée du secondaire selon le diplôme de la personne de référence dans le ménage



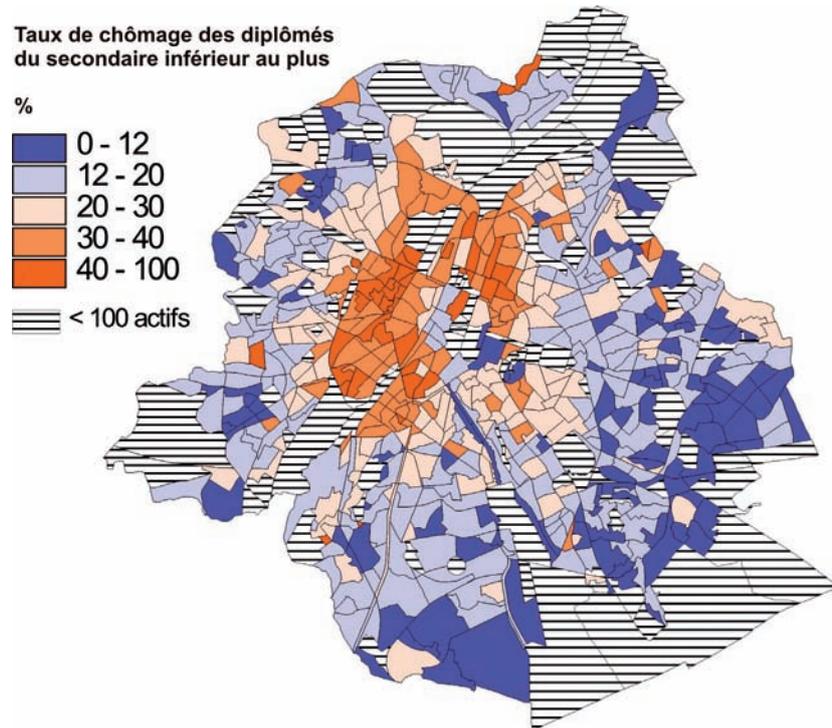
Cette reproduction sociale n'affecte évidemment pas de la même manière toutes les communes bruxelloises : il suffit pour s'en convaincre de considérer les deux exemples opposés des niveaux de formation acquis, aux différentes tranches d'âge, à Molenbeek et à Watermael-Boitsfort (voir Graphiques 13 et 14). Au-delà des statistiques, il faudrait encore considérer un facteur qualitatif : à niveau de diplôme ou de formation identique, une école n'est pas l'autre – l'école contribue donc elle-même, plus ou moins involontairement, à la reproduction sociale. Les chances d'accéder à un emploi ne sont certes pas assurées de la même manière pour chaque élève disposant du même diplôme.

Graphique 13. Niveaux de formation dans la commune de Watermael-Boitsfort, selon la classe d'âge**Graphique 14. Niveaux de formation dans la commune de Molenbeek, selon la classe d'âge**

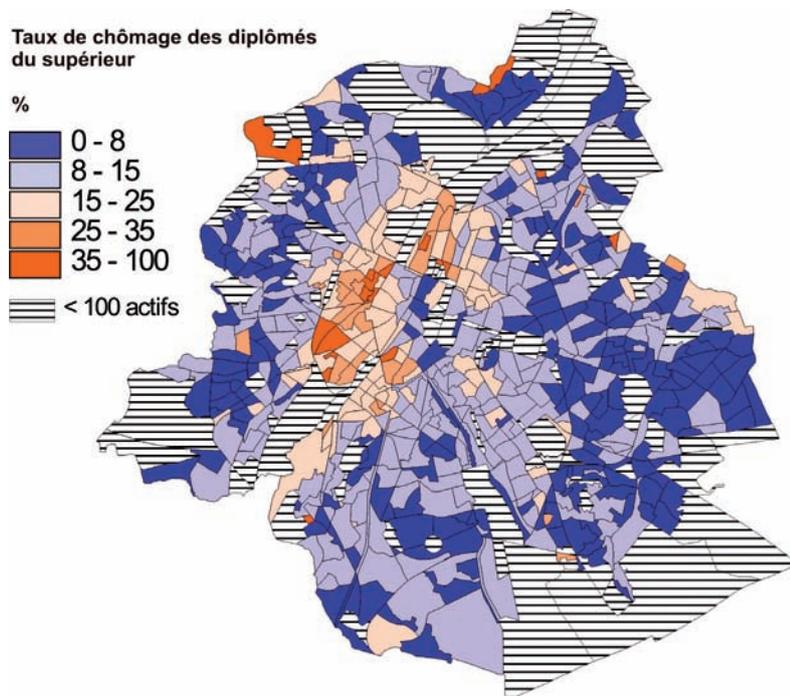
Des inégalités d'accès à l'emploi à diplôme identique, selon les quartiers

On peut observer cette inégalité d'accès à l'emploi à diplôme identique en considérant la carte du taux de chômage parmi les actifs n'ayant au plus qu'un diplôme du secondaire inférieur (voir Carte 7), soit possédant un diplôme du supérieur (voir Carte 8). Dans les deux cas, l'intensité du chômage n'est pas la même selon les quartiers de résidence, même s'il apparaît qu'un niveau de diplôme plus élevé réduit quelque peu l'espace dans lequel les inégalités sociales amplifient fortement les effets de l'inégalité scolaire. Ainsi, dans les quartiers du croissant pauvre, l'absence de diplôme plus élevé que le niveau du secondaire inférieur génère des taux de chômage supérieurs à 40%, alors que les habitants de Watermael-Boitsfort dans la même situation restent à des taux de chômage inférieurs à 20, voire à 10%. Dans certains quartiers du bas de Molenbeek, on atteint encore des taux de plus de 35% de chômeurs parmi les détenteurs d'un diplôme du supérieur, alors que ce type de formation amène à des taux de chômage résiduels ou frictionnels de l'ordre de 5% dans les communes aisées de la seconde couronne.

Carte 7. Taux de chômage parmi les actifs n'ayant au plus qu'un diplôme du secondaire inférieur

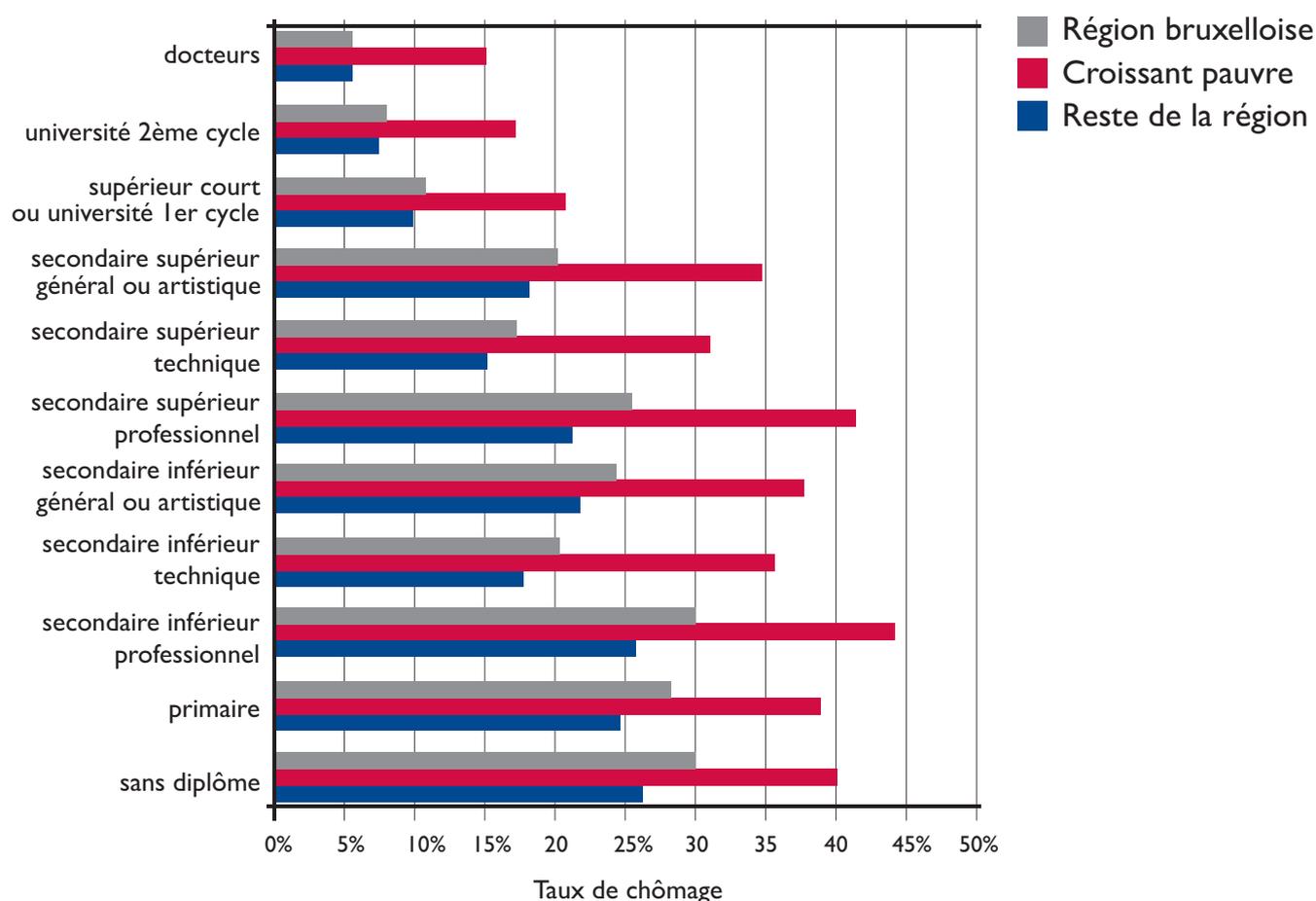


Carte 8. Taux de chômage parmi les actifs ayant au plus un diplôme du supérieur



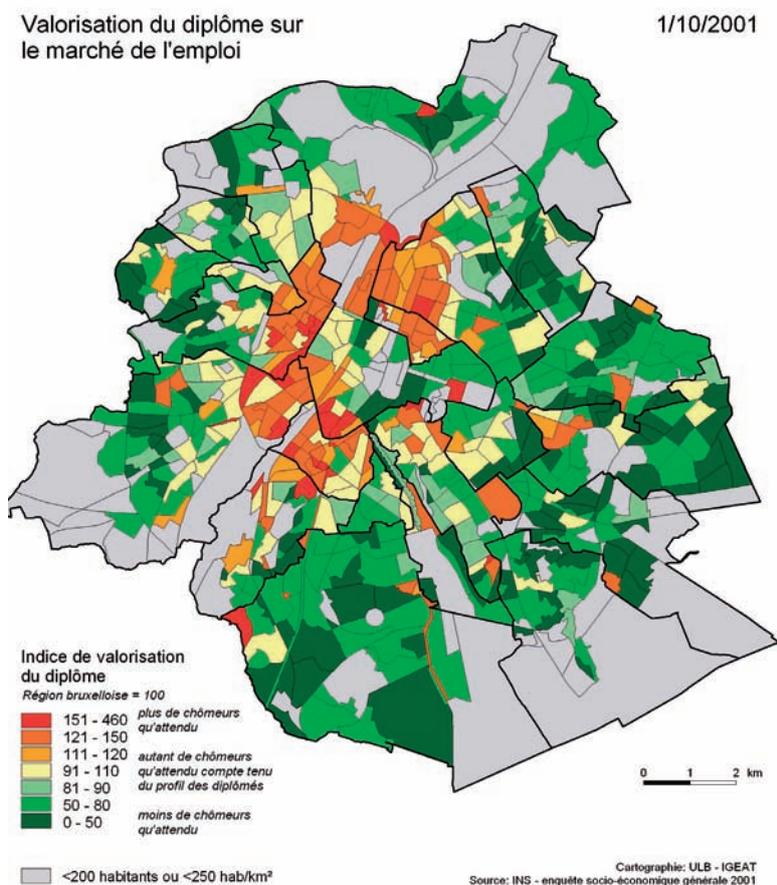
Un graphique résume bien cette situation : en gris, la Région de Bruxelles-Capitale; en rouge, le croissant pauvre; en bleu, le reste de la Région (voir Graphique 15). Quel que soit le niveau de diplôme, du doctorat à l'absence totale de diplôme, les taux de chômage sont toujours très sensiblement supérieurs dans le croissant pauvre, même s'il y baissent évidemment en fonction du niveau plus élevé de diplôme obtenu.

Graphique 15. Différenciation des taux de chômage selon les diplômes et les quartiers



Ceci peut être synthétisé à travers un indice de « valorisation du diplôme », standardisant pour chaque quartier le niveau de chômage en fonction des niveaux de diplôme des actifs qui y résident (voir Carte 9). On peut donc observer s'il y a plus ou moins de chômeurs qu'attendus par rapport à la référence bruxelloise, en tenant compte du niveau de formation des actifs de la zone. Les quartiers du croissant pauvre montrent ainsi souvent des taux de « surchômage » de plus de 20 %, voire de plus de 50 % par rapport à ce que l'on pourrait attendre en fonction du niveau de formation de leurs actifs. A l'inverse, dans les quartiers aisés de seconde couronne, on enregistre souvent de l'ordre de moitié moins de chômeurs que ce qu'attendu en fonction des niveaux de formation, par ailleurs en outre bien supérieurs en moyenne. Ainsi donc, les quartiers périphériques extérieurs aux quartiers pauvres abritent à la fois une population mieux formée et celle-ci valorise mieux ses diplômes en termes d'accès à l'emploi.

Carte 9. Indice de valorisation du diplôme selon les quartiers

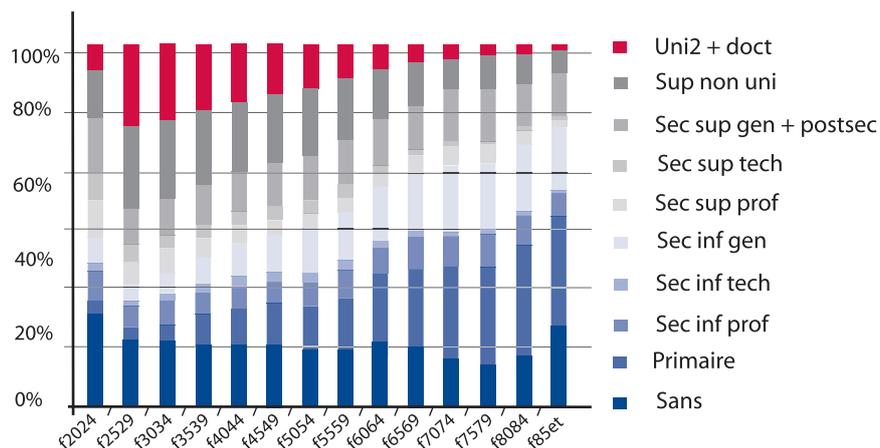
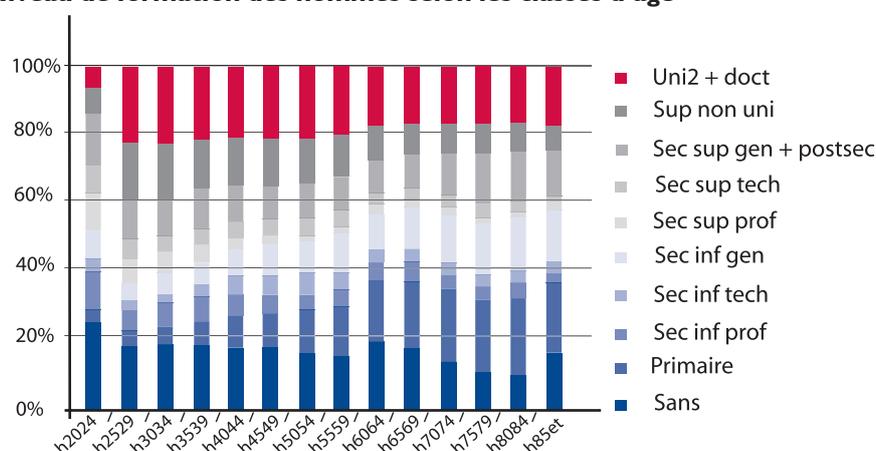


Source : Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, 2006, coord. par Truus Roesems, Myriam De Spiegelaere et Benjamin Wayens, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2006.

La formation joue donc bien un rôle d'ascenseur social ; mais il s'agit de batteries d'ascenseurs, qui montent tous, mais à des vitesses plus ou moins égales, de sorte qu'en définitive les inégalités initiales persistent. Dès lors, on est en droit de poser la question impertinente de savoir si les formations accrues, financées par les pouvoirs publics, ne sont pas en fin de compte des externalités positives dont les entreprises peuvent se saisir, des effets d'aubaine qui offrent aux employeurs une main-d'oeuvre globalement mieux formée, mais sans que cet effort public de formation ne réduise en fin de compte la fracture sociale, en définitive responsable à la fois des différences de niveau de formation elles-mêmes et des niveaux relatifs du chômage.

7. Spécificité de la situation des femmes

La progression du niveau de formation des femmes en fonction de leur âge est tout à fait remarquable (voir Graphique 16). Alors que la part des hommes bruxellois disposant d'un diplôme de niveau universitaire est à peine supérieure parmi les 25-29 ans que parmi les personnes de plus de 60 ans, la progression étant toutefois un peu plus nette pour les diplômes du supérieur non-universitaire (voir Graphique 17), la situation est tout à fait différente pour les femmes : très peu d'entre elles ont un diplôme universitaire parmi les classes d'âge élevé (de l'ordre de 2 à 3 % des femmes de plus de 80 ans, pour 18 % des hommes de la même classe d'âge), alors que les taux sont identiques à ceux des hommes parmi les 25-29 ans, et même sensiblement plus élevés pour le supérieur non-universitaire. Les jeunes femmes sont maintenant mieux formées que les jeunes hommes ! Il y a aujourd'hui 45% environ des femmes de la génération des 25-29 ans dotées d'un diplôme soit universitaire, soit supérieur non-universitaire, alors que ce pourcentage n'est que de 38% environ chez les hommes.

Graphique 16. Niveau de formation des femmes selon les classes d'âge**Graphique 17. Niveau de formation des hommes selon les classes d'âge**

Pourtant, ce surplus de formation féminine, du moins dans les classes d'âge les plus jeunes, n'empêche pas, on l'a vu, des taux d'activité nettement plus faibles : si les taux d'activité parmi les plus de 15 ans sont de 59,5% pour les hommes en Région de Bruxelles-Capitale, ils s'abaissent à seulement 41,3% chez les femmes (voir Tableau 12). Les chiffres sont à peu près similaires au niveau national. Par contre, si les taux de chômage sont supérieurs à Bruxelles que dans le reste du pays, l'écart hommes-femmes, en défaveur de ces dernières, est moindre à Bruxelles que dans le pays et à même tendance aujourd'hui à s'estomper totalement. Ceci est évidemment lié aux types d'emplois offerts à Bruxelles, plus tertiaires, aussi bien dans le tertiaire des bureaux, pour les emplois plus qualifiés, que dans les services aux entreprises, les services de nettoyage et autres. Toutefois, si le chômage bruxellois n'est plus spécifiquement féminin, il faut rappeler que les taux d'activité des femmes restent plus faibles, alors même que, dans les jeunes générations à tout le moins, leur niveau de formation est maintenant similaire, voire supérieur, à celui des hommes.

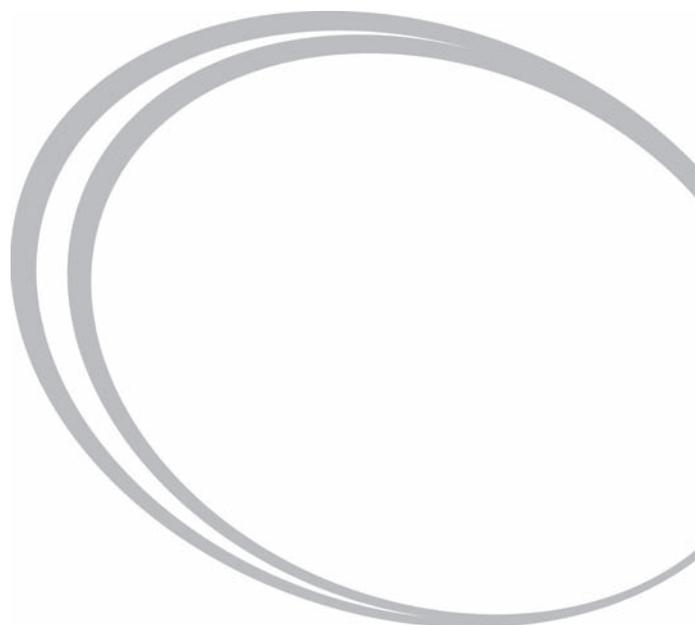
Tableau 12. Taux de chômage masculin et féminin à Bruxelles et en Belgique

%	Taux de chômage Eurostat 2001			Taux de chômage Eurostat 2005			Taux d'activité 2001		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
RBC	12,6	13,4	12,9	16,3	16,4	16,3	59,5	41,3	49,8
Belgique	5,9	7,5	6,6	7,6	9,5	8,4	60,5	41,9	50,9

Conclusions

Quelques conclusions fortes se dégagent au terme de cette analyse :

1. Le contexte de remétropolisation, qui touche la plupart des grandes aires métropolitaines des pays développés dans la phase de spécialisation flexible et de globalisation de l'économie contemporaine, profite incontestablement à l'économie bruxelloise. Le temps est bien passé où l'économie bruxelloise était à la traîne dans un contexte de désindustrialisation des grandes villes.
2. Toutefois, cette prospérité économique profite très insuffisamment aux Bruxellois, parce que plus de la moitié des emplois implantés à Bruxelles sont exercés par des navetteurs, ceci concernant plus encore les postes les plus qualifiés ou en tout cas de qualification moyenne à moyenne supérieure. Cette situation a des effets d'autant plus pervers que l'on connaît les conditions du financement des institutions bruxelloises et des communes, très influencées par la base fiscale des résidents, et donc, au-delà, la limitation des capacités d'intervention sociale des autorités bruxelloises, confrontées à la dualisation sociale dans la capitale.
3. Des progrès considérables ont été effectués en matière de formation, mais ces progrès indéniables n'empêchent pas la reproduction des inégalités sociales. L'ensemble de la population est mieux formée, mais les inégalités sociales subsistent, en particulier en matière d'accès à l'emploi.
4. Ceci est particulièrement évident pour les personnes d'origine étrangère, qui sont frappées par cette discrimination (nonobstant leur nationalité « officielle », belge ou non). Toutes les observations statistiques suggèrent que l'on est toujours clairement dans une situation de forte persistance de discriminations à l'embauche, celles-ci s'ajoutant à des niveaux de formation par ailleurs en moyenne inférieurs à ceux des personnes d'origine belge (ou provenant d'autres pays riches).
5. En fin de compte, alors qu'il y a deux ou trois décennies, le problème bruxellois était sans doute en premier lieu celui de la dynamique économique de la capitale, aujourd'hui la préoccupation majeure est devenue sociale avant d'être économique.



Annexe : Sommaire des tableaux, graphiques et cartes

Tableau 1. Evolution du taux de croissance entre 1995 et 2004	P5
Tableau 2. Evolution du nombre d'emplois entre 2002 et 2005	P6
Tableau 3. Evolution des populations belge et bruxelloise	P7
Tableau 4. Taux de croissance annuel moyen de la population	P7
Tableau 5. Population belge et de nationalité étrangère dans l'aire métropolitaine bruxelloise	P8
Tableau 6. Population selon la nationalité actuelle et d'origine en 2001	P9
Tableau 7. Pourcentage de la population de moins de 20 ans	P11
Tableau 8. Evolution de l'emploi selon les statuts entre 1995 et 2004	P13
Tableau 9. Evolution de l'emploi selon les secteurs entre 1991 et 2002	P13
Tableau 10. Taux de chômage selon le diplôme en 2001	P20
Tableau 11. Niveau de formation des populations bruxelloise et belge	P22
Tableau 12. Taux de chômage masculin et féminin à Bruxelles et en Belgique	P27
Graphique 1. Soldes migratoires de la Région de Bruxelles-Capitale	P8
Graphique 2. Pyramide des âges de la population bruxelloise en 2006	P11
Graphique 3. Evolution du revenu moyen par habitant	P12
Graphique 4. Part des actifs bruxellois résidant à Bruxelles selon le secteur d'activité	P14
Graphique 5. Part des actifs bruxellois résidant à Bruxelles selon le niveau de diplôme	P15
Graphique 6. Taux d'activité des femmes	P16
Graphique 7. Taux d'activité des hommes	P17
Graphique 8. Comparaison des courbes du chômage à Bruxelles et en Belgique	P19
Graphique 9. Evolution du nombre moyen d'années d'études pour la tranche d'âge 25-30 ans de 1921 à 2001	P21
Graphique 10. Répartition des emplois en Région de Bruxelles-Capitale par niveau de qualification	P21
Graphique 11. Répartition des emplois en Belgique par niveau de qualification	P21
Graphique 12. Part des élèves en retard à l'entrée du secondaire selon le diplôme de la personne de référence dans le ménage	P22
Graphique 13. Niveaux de formation dans la commune de Watermael-Boitsfort selon la classe d'âge	P23
Graphique 14. Niveaux de formation dans la commune de Molenbeek selon la classe d'âge	P23
Graphique 15. Différenciation des taux de chômage selon les diplômes et les quartiers	P25
Graphique 16. Niveau de formation des femmes selon les classes d'âge	P27
Graphique 17. Niveau de formation des hommes selon les classes d'âge	P27
Carte 1. Structure de la population étrangère à Bruxelles selon les secteurs statistiques	P10
Carte 2. Evolution du revenu médian entre 1993 et 2001	P12
Carte 3. Part des détenteurs de CDI selon les quartiers	P15
Carte 4. Taux d'activité féminin standardisé	P16
Carte 5. Part des chômeurs dans la population active selon les quartiers	P17
Carte 6. Typologie du chômage bruxellois	P18
Carte 7. Taux de chômage parmi les actifs n'ayant au plus qu'un diplôme du secondaire inférieur	P24
Carte 8. Taux de chômage parmi les actifs ayant un diplôme du supérieur	P24
Carte 9. Indice de valorisation du diplôme selon les quartiers	P26



Commission Consultative Formation Emploi Enseignement en Région de Bruxelles-Capitale-CCFEE

La Commission consultative Formation-Emploi-Enseignement (CCFEE)
est une commission d'avis qui vise, par l'expertise et la concertation,
à améliorer les synergies et l'articulation des politiques de la formation,
de l'emploi et de l'enseignement en Région de Bruxelles-Capitale.

Rue de Stalle, 67 - 1180 Bruxelles - T. 32 2 371 74 32 - F. 32 2 371 74 33 - secretariat@ccfee.be
www.ccfée.be